

# DOCUMENTS DE TRAVAIL 230

---

## Inégalités d'instruction hommes-femmes en Algérie : quand les écarts s'inversent

Zahia Ouadah-Bedidi



# INEGALITES D'INSTRUCTION HOMMES-FEMMES EN ALGERIE : QUAND LES ECARTS S'INVERSENT\*

**Zahia Ouadah-Bedidi**

Université Paris Diderot (URMIS) et INED

## **Résumé :**

En Algérie, l'instruction a longtemps été le privilège des hommes. L'une des priorités de l'Algérie indépendante a été de scolariser tous les enfants, sans distinction des sexes. Quarante ans après, presque tous les enfants de 6-15 ans, garçons et filles, sont à l'école, tandis que l'accès au Lycée et à l'Université s'est largement démocratisé. Mais, passé l'âge limite de la scolarisation obligatoire, surprise, les filles poursuivent leurs études en plus grand nombre que les garçons et avec plus de succès, inversant le sens des inégalités de sexe en matière d'instruction. Ce phénomène, parti d'abord des villes et de quelques wilayas leaders a vite gagné les campagnes et diffusé à travers tout le territoire. C'est là un fait majeur de l'évolution de l'Algérie moderne, dont il convient d'analyser objectivement le développement car il posera beaucoup de questions aujourd'hui sans réponse sur ses causes et ses conséquences.

**Mots clés :** Algérie, instruction, scolarisation, inégalités hommes-femmes

## **Summary :**

For long, education was the privilege of men in Algeria. From the beginning, one of the priorities of Independent Algeria has been to bring all children to school, without any sex discrimination. Forty years later, almost all children aged 6-15 are at school, boys and girls as well, while the access to upper secondary schools and universities became open to everybody. However, beyond age 16 (limit for compulsory schooling), girls continue to study more than boys and get more success in achieving diplomas, what resulted in a surprising inversion of gender inequalities in education. This phenomenon, started in large cities and some pioneer wilayas quickly expanded to villages and diffused to all the national territory. It is a major piece of changes that occurred in modern Algeria, the development of which must be analysed objectively, since it will ask many question on its causes and consequences.

**Key words :** Algeria, education, gender inequalities

(\*) Ce texte est celui d'un article soumis pour publication.

Le travail a été réalisé dans le cadre du laboratoire d'excellence iPOPS porté par heSam Université, portant la référence ANR-10-LABX-0089. Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du projet Investissements d'Avenir Paris Nouveaux Mondes portant la référence n° ANR-11-IDEX-0006-02.

## INTRODUCTION

En Algérie, scolarisation et instruction ont longtemps été le privilège des hommes : taux de scolarisation à 5-14 ans, taux d'alphabétisation aux âges adultes, plus haut diplôme obtenu, niveau d'instruction atteint par tranche d'âge, etc., à chaque recensement ou enquête démographique, tous les indicateurs en témoignaient, du moins jusqu'à la fin des années 1990. Toutefois, la politique menée à marche forcée depuis l'Indépendance pour scolariser tous les enfants, sans distinction des sexes, a payé, bien au-delà de l'effet attendu. Non seulement la scolarisation gratuite et obligatoire jusqu'à 16 ans a assez vite permis de donner une instruction de base à tous les enfants, mais une fois entrées dans le système scolaire, les filles se sont avérées plus aptes que les garçons à en bénéficier pleinement et à poursuivre leurs études au lycée et à l'université. Et ce phénomène devenu visible dans les annuaires du Ministère de l'éducation nationale dès le début des années 2000 (Ouadah-Bedidi, 2004 ; CNES, 2006 et 2007 ; ONS 2011) n'a cessé de s'amplifier depuis. L'écart, hommes/femmes en matière de niveau d'instruction est désormais nettement en faveur des femmes : au lycée comme à l'université, la part des filles qui réussissent dépasse largement celle des hommes.

Ce phénomène n'est pas spécifique à l'Algérie. En Europe, on le sait, les filles réussissent mieux à l'école que les garçons et elles font plus souvent qu'eux des études universitaires. Dès le milieu des années 1960, en France par exemple, le nombre de filles obtenant le baccalauréat a dépassé celui des garçons (Lévy, 1981). Mais compte tenu de l'inégalité de statut social beaucoup plus grande en Algérie, on aurait pu s'attendre à ce que la diffusion de la scolarisation amène certes une plus grande égalité entre les sexes en matière d'instruction mais on n'imaginait guère que cela puisse amener à un tel renversement de situation. Avant de s'interroger sur les causes et les conséquences de ce phénomène, il convient de commencer par en prendre une mesure plus précise en examinant l'évolution du rapport entre sexes au niveau de chaque cycle d'enseignement : primaire, collège, lycée, université. C'est l'objet du présent article. Pour donner une vue aussi complète que possible du phénomène, une première section suivra en détail l'évolution observée au niveau national. On s'intéressera ensuite dans la seconde section à la diversité que peuvent cacher les moyennes nationales en mettant plus particulièrement l'accent sur les contrastes ville-campagne et les disparités géographiques des niveaux d'instruction acquis au-delà de la période de scolarité obligatoire.

### I. QUAND L'INEGALITE DES SEXES FACE A L'INSTRUCTION S'INVERSE EN FAVEUR DES FEMMES

Au lendemain de l'Indépendance, l'un des objectifs majeurs du Gouvernement algérien a été à la fois d'éradiquer l'analphabétisme et de garantir à tous les enfants un enseignement de base. Un demi-siècle plus tard, cet objectif est presque totalement réalisé. Au passage l'inégalité entre sexes a presque disparu en ce qui concerne l'enseignement de base. Cependant, ce qui n'était pas prévu, l'inégalité est réapparue, mais cette fois-ci en faveur des filles, au niveau des études secondaires et supérieures.

#### *A) Disparition annoncée de l'analphabétisme et accès quasi universel à l'enseignement primaire et moyen.*

La mesure la plus bénéfique à l'amélioration du statut des femmes prise par le gouvernement algérien après l'Indépendance en 1962 est, sans aucun doute, la démocratisation et la généralisation de la scolarisation, rendue obligatoire et gratuite entre 6 et

16 ans<sup>1</sup>. L'objectif visé constituait un réel défi compte tenu de la situation démographique des années 1960. D'une part, en raison de sa croissance extrêmement rapide, la population algérienne était très jeune (47 % de moins de 15 ans en 1966) et le nombre des enfants à scolariser allait augmenter très rapidement d'ici à ce qu'une baisse de la fécondité vienne à en modérer le rythme. D'autre part, l'immense majorité de la population était analphabète : d'après le recensement de 1966, 75% des personnes de 10 ans et plus ne savaient ni lire ni écrire. Cette proportion était même de plus de 85 % chez les femmes, contre 62 % chez les hommes (tableau 1). Bien qu'au départ, la lutte contre l'analphabétisme et la généralisation de l'enseignement « fondamental »<sup>2</sup> aient plus bénéficié aux hommes (l'écart ayant d'abord augmenté entre 1966 et 1977<sup>3</sup>, avant de commencer à baisser à partir des années 1970), le progrès a été spectaculaire. En 2011, d'après les estimations du Conseil national économique et social (CNES), la proportion n'était plus que de 15 % chez les hommes et 21 % chez les femmes<sup>4</sup>. En 2011, l'analphabétisme avait donc reculé de plus de 75 % tandis que la différence hommes/femmes s'était considérablement réduite (tableau 1). Encore faut-il préciser que si l'analphabétisme reste plus important chez les femmes c'est en grande partie parce que la proportion de femmes analphabètes très âgées (trop pour avoir pu bénéficier de ces progrès) est plus importante que celle des hommes.

**Tableau 1. Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus en Algérie, de 1966 à 2011**

		Hommes	Femmes	Total	Ecart (Femmes – Hommes)
1966(1)	(a)	62,3	85,4	74,6	23,1
1969 (2)	(b)	51,4	80,6		29,2
1977(1)	(c)	48,2	74,3	58,1	26,1
1987(1)	(d)	30,8	56,7	43,6	25,9
1998(1)	(e)	23,7	40,3	31,9	16,6
2008 (1)	(f)	15,1	28,9	22,1	13,8
2008-2009 (3)	(g)	15,1	26,2	20,6	11,1
2009-2010 (3)	(h)	14,8	23,8	19,2	9,0
2010-2011 (3)	(i)	14,4	21,1	17,6	6,7
Évolution relative (%)	[(i)- (a)/(a)]	-77%	-75%	-76%	-0,71
Sources :					
(1) Recensements (ONS, 2011)					
(2) Enquête Démographique 1969 (CNRES, 1974) : Algérie du nord seulement.					
(3) Estimation CNES ; document non publié					

Dans le même temps les taux de scolarisation des enfants de 6 à 14 ans ont connu un formidable essor. Alors qu'à cet âge moins d'un enfant sur deux allait à l'école en 1966 (57 %

<sup>1</sup> La constitution de 1963 stipule dans son article 18 que « l'instruction est obligatoire », tandis que l'article 10 en garantit la gratuité et que l'article 12 garantit l'égalité des droits et devoirs entre sexes. Mais la constitution ne précise pas de fourchette d'âge ni encore moins de niveau d'instruction à atteindre. Ce n'est que l'ordonnance du 16 avril 1976 qui précise que l'instruction est obligatoire de 6 à 16 ans (articles 4 à 7), tranche d'âge adoptée en France depuis l'ordonnance n°59-45 du 6 janvier 1959.

<sup>2</sup> En Algérie, on appelle enseignement de base ou fondamental ce qui correspond en France aux enseignements dispensés par l'école primaire (fondamental 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles en Algérie) et le collège (fondamental 3<sup>e</sup> cycle, également appelé moyen).

<sup>3</sup> Le résultat donné au tableau 1 pour 1969 ne concerne que l'Algérie du nord et n'est pas strictement comparable à ceux des autres années portant sur l'Algérie entière.

<sup>4</sup> Tableaux en cours de publication aimablement communiqués à l'auteure.

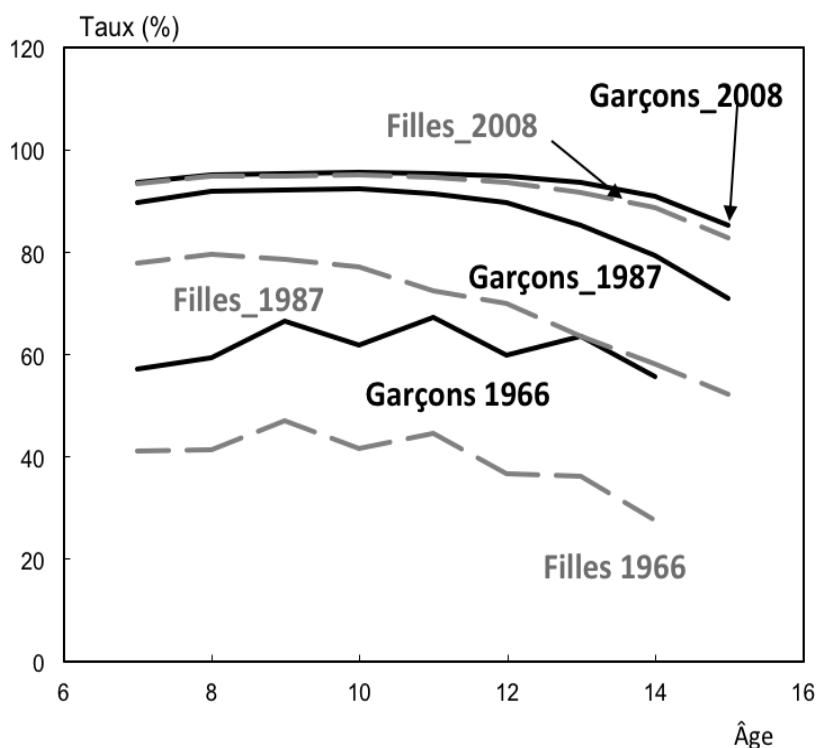
des garçons, 37 % des filles), près de 92 % sont aujourd'hui scolarisés, avec un très faible écart résiduel entre garçons et filles (92,4 % contre 91,7 %, en 2008) (tableau 2).

**Tableau 2. Taux de scolarisation (%) par sexe et âge en Algérie, de 1966 à 2008**

Age	1966 (1)	1969 (2)	1987(3)	1998 (4)	2008 (4)
<b>Masculin</b>					
6	36	54,4	67,9	57,5	78,2
7	57,2	69,5	89,7	87,9	93,6
8	59,3	71,5	91,9	89,8	95
9	66,4	74	92,2	90,3	95,2
10	61,8	70,9	92,3	90,3	95,5
11	67,2	72,1	91,2	89,8	95,2
12	59,7	65,9	89,7	88,3	94,7
13	63,6	65,5	85,1	85,5	93,5
14	55,6	56,9	79,2	80,2	90,7
15			70,8	71,2	85,2
6-9	52,2	66,3	85,0		90,4
6-14	56,8		86,4	85,3	92,4
6-15			85,0	83,1	91,6
10-14	60,7	66,3	87,6		93,8
<b>Féminin</b>					
6	24,8	39,6	59,4	56,3	78,2
7	41,1	49,6	77,8	85,8	93,4
8	41,3	51,1	79,6	87,3	94,8
9	47	50,9	78,6	87,3	94,9
10	41,5	47	77,1	86,5	95,1
11	44,6	46	72,5	85,4	94,7
12	36,7	39,5	70,0	82,2	93,7
13	36,2	35,7	63,5	77,6	91,7
14	27,5	25,8	58,1	71,5	88,8
15			52,1	63,6	82,8
6-9	36,7	47,2	73,6		90,2
6-14	36,9		70,9	80,7	91,7
6-15			69,3	78,3	90,6
10-14	37,1	39	68,4		92,6
<b>Ecart (Hommes - Femmes)</b>					
6	11,2	14,8	8,5	1,2	0
7	16,1	19,9	11,9	2,1	0,2
8	18	20,4	12,3	2,5	0,2
9	19,4	23,1	13,6	3	0,3
10	20,3	23,9	15,2	3,8	0,4
11	22,6	26,1	18,7	4,4	0,5
12	23	26,4	19,7	6,1	1
13	27,4	29,8	21,6	7,9	1,8
14	28,1	31,1	21,1	8,7	1,9
15			18,7	7,6	2,4
6-9	16,8	19,1	11,5		0,1
6-14	19,9		15,5	4,6	0,7
6-15			15,7	4,8	1,0
10-14	23,6	27,3	19,2		1,2

Sources : (1) Recensements de 1966 (CNRES, 1974) ; (2) Enquête Démographique 1969 (CNRES, 1974) ; (3) Données non publiées du recensement de 1987 récupérées aux archives par l'auteure ; (4) Recensements de 1998 et 2008 (ONS, 2011).

Il faut toutefois noter que, bien que l'enseignement soit obligatoire jusqu'à 16 ans, encore en 2008, tous les enfants de 6 à 15 ans ne sont pas scolarisés. Comme le montre le tableau 2, au-delà du fait qu'un petit nombre d'enfants ne peuvent pas, pour diverses raisons (santé, notamment) être scolarisés, d'après le recensement de 2008 (dernières données disponibles sur le sujet), le taux de scolarisation diminue significativement après l'âge de 10 ans. De plus de 95 % à cet âge (95,5% pour les garçons et 95,1 % pour les filles), il tombe de près de dix points à 15 ans pour les garçons (85,2 %) et de plus de 12 chez les filles (82,8 %). On peut néanmoins dire que de ce point de vue, les filles ont nettement amélioré leur situation, puisque l'écart dont elles souffrent encore aujourd'hui en terme d'abandon scolaire avant l'âge limite de scolarité obligatoire est, somme toute, marginal en regard de ce qu'on pouvait observer en 1966 ou même encore en 1987 (figure 1).



**Figure 1. Taux de scolarisation par année d'âge aux recensements de 1966, 1987 et 2008**

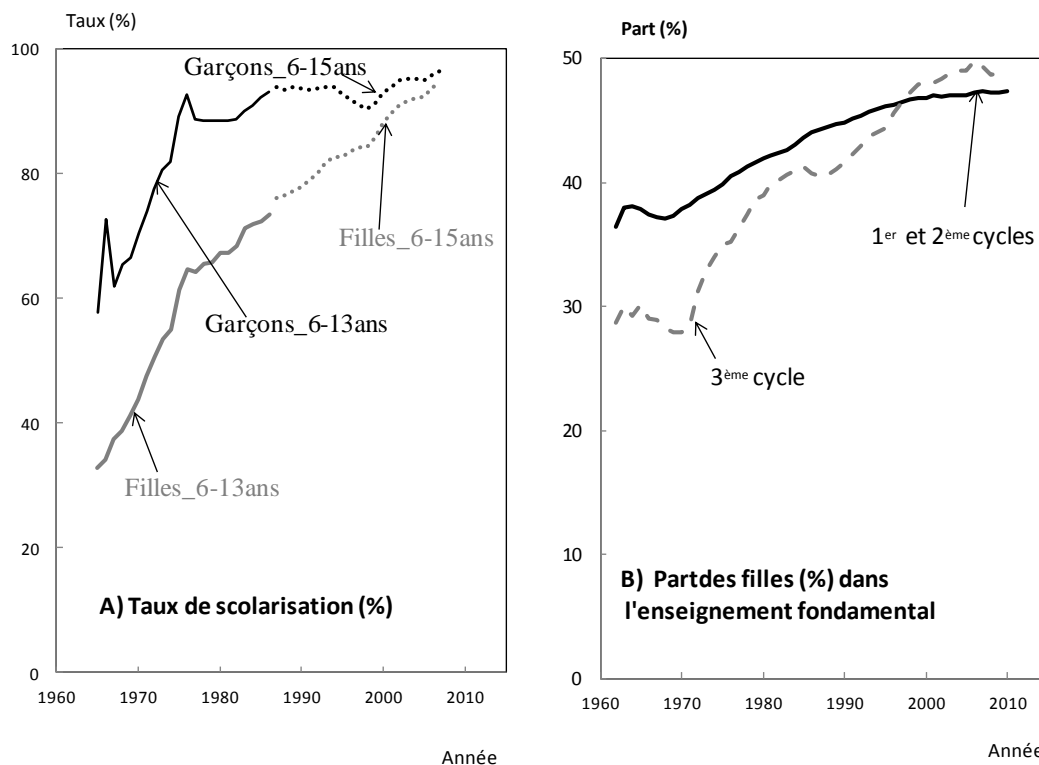
*Source ; données du tableau 2*

Une compilation des statistiques annuelles du Ministère de l'éducation nationale publiée par l'ONS en 2012 permet de visualiser plus précisément la progression globale des taux de scolarisation à 6-13<sup>5</sup> ans jusqu'en 1986-87, puis à 6-15 ans depuis 1987-88, par sexe (figure 2A). La progression est très rapide pour les deux sexes et à peu près parallèle jusqu'au milieu des années 1970. Par la suite elle plafonne assez vite pour les garçons tandis qu'elle continue à être très rapide pour les filles qui, en trois décennies, ont presque entièrement comblé leur retard.

La même compilation donne aussi les effectifs de filles et de garçons scolarisés dans chaque cycle de l'enseignement fondamental, quelque soit leur âge, ce qui permet de calculer la part de chaque sexe dans la population scolaire de chaque cycle (figure 2B). Dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles primaires réunis, la part des filles est passée de 33 % en 1965-66 à 47 % en 2008. Dans le 3<sup>e</sup> cycle du fondamental (moyen) le phénomène est encore plus spectaculaire puisque

<sup>5</sup> Alors que l'instruction était déjà obligatoire jusqu'à 16 ans cette publication ne fournit pas les taux pour les 14-15 ans avant 1987.

cette part est passée de 27 à près de 50 %. (Figure 1B). Comparé à la déscolarisation après 10 ans plus forte pour les filles que pour les garçons, cette égalité de fréquentation entre les sexes au niveau du 3<sup>e</sup> cycle fondamental ne peut s'expliquer que par la plus grande réussite des filles dès l'école primaire qui fait qu'elles redoublent moins souvent que les garçons et peuvent ainsi se retrouver aussi nombreuses qu'eux à atteindre le 3<sup>e</sup> cycle de l'enseignement fondamental. De fait, une étude récente de l'UNICEF (2014) montre qu'au niveau de la dernière année du 2<sup>e</sup> cycle (par exemple) il y a deux fois plus de garçons que de filles à redoubler. Le taux de redoublement, estimés à 30% en 2003-2004 était plus élevé chez les garçons (Kocoglu, 2014). Ainsi, même dans ce groupe d'âges où la scolarité est obligatoire pour tous, il semble bien que plus de filles que de garçons arrivent à compléter réellement les trois cycles de l'enseignement fondamental.



**Figure 2. A) Taux de scolarisation selon l'année scolaire par sexe à 6-13 ans jusqu'en 1986-87 et 6-15 ans depuis 1987-88. B) Part de filles dans les effectifs d'enfants scolarisés dans les 3 cycles d'enseignement fondamental selon l'année scolaire depuis 1965-66**

Source : Rétrospective des statistiques du Ministère de l'éducation publiée par l'ONS (2012)

### ***B) Inversion de l'inégalité entre sexes au lycée et plus encore à l'université.***

Plus encore, que la scolarisation des 6-15 ans pour laquelle l'inversion de l'inégalité hommes/femmes bute (du moins en terme d'effectifs relatifs) sur l'obligation faite à tous d'aller à l'école, l'évolution observée aux niveaux du lycée et de l'université fait apparaître le phénomène au grand jour. Au-delà de 16 ans révolus, l'enseignement n'étant plus obligatoire, on assiste à une sortie massive du système scolaire qui touche beaucoup plus les garçons que les filles. Et contrairement aux écarts de scolarisation entre sexes avant 16 ans qui étaient devenus très faibles mais restaient légèrement en faveur des hommes, au-delà de cet âge, ces écarts sont nettement en faveur des femmes : 5,2 points de pourcentage à 15-19 ans et 6,6 à 20-24 ans en 2008 (Tableau 3).

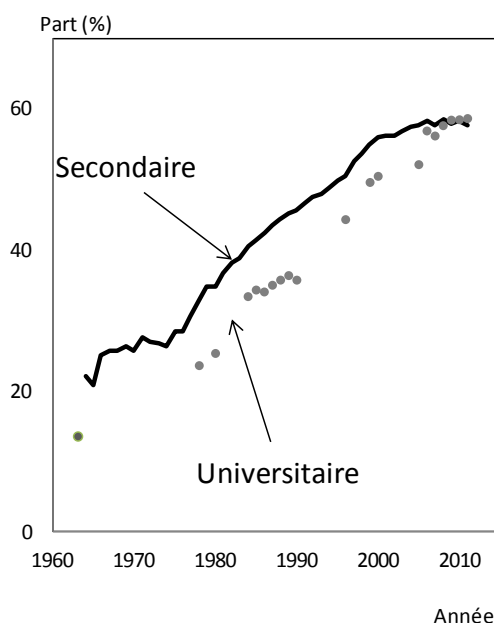


**Tableau 3. Taux de scolarisation (%) par sexe à 15-19 et 20-24 ans en Algérie, de 1966 à 2002**

	1966 (1)	1969 (2)	1987(3)	2002 (4)
<b>Masculin</b>				
15-19	29,8	29,7	49,9	44,3
20-24	3,2	8,2	12,9	11,9
<b>Féminin</b>				
15-19	9,6	11	35,8	49,5
20-24	0,5	1,5	7,8	15,5
<b>Ecart (Hommes - Femmes)</b>				
15-19	20,2	18,7	14,1	-5,2
20-24	2,7	6,7	5,2	-3,6

Sources : (1) Recensements de 1966 (CNRES, 1974) ; (2) Enquête Démographique 1969 (CNRES, 1974); (3) Recensement de 1987 (ONS, 1989) ; (4) Enquête PAPFAM (exploitation par l'auteure).

Depuis quelques années, les filles sont plus nombreuses que les garçons à faire des études « secondaires » (lycée)<sup>6</sup> et « supérieures » (université). L'évolution est spectaculaire. Alors qu'en 1963-64, les filles représentaient à peine un cinquième des effectifs de lycéens, aujourd'hui elles en forment près de 60 % (figure 3). C'est en 1995 que pour la première fois, le nombre de fille a dépassé celui des garçons inscrits au lycée : Sur 853 000 élèves la moitié étaient des filles. A partir de cette date, la part des filles n'a cessé d'augmenter jusqu'à atteindre 58 % en 2010 (figure 3). Ce phénomène est encore plus visible chez les élèves de terminale (dernière année de l'enseignement secondaire sanctionnée par le baccalauréat) dont les filles constituent plus de 62 % de l'effectif en 2010/2011(ONS, 2013).



**Figure 3. Part des filles dans les enseignements secondaire (Lycée) et supérieur (Université) en Algérie depuis 1964**

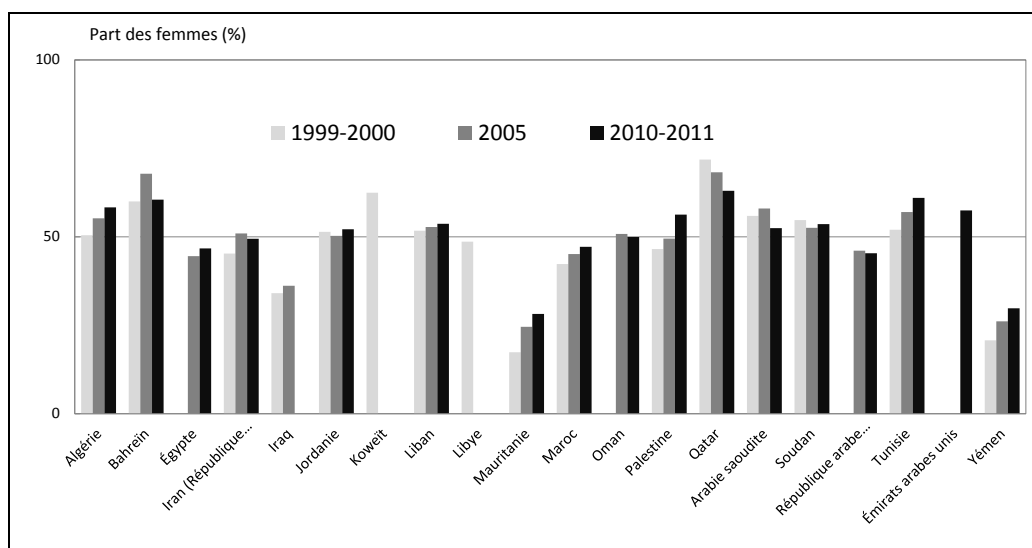
Sources : Secondaire : ONS, 2012 et 2013 ; Universitaire : DGPEE, 1965 ; CNRES, 1979 ; Ouadah-Bedidi, 2004 (mis à jour avec CNES, 2006) ; ONS, 2011, 2013)

Tout comme au Lycée, sur les bancs de l'université, les filles sont plus présentes que les garçons. Elles forment là encore près de 60% des effectifs alors qu'elles étaient à peine 14%

<sup>6</sup> En Algérie le terme « secondaire » n'englobe que le lycée, le « collège » du système français formant le 3<sup>e</sup> cycle du fondamental (« moyen »), comme il a été dit plus haut.

au lendemain de l'indépendance et 23% à la fin des années 1970 (figure 3). A l'université, la parité filles-garçons a été atteinte en 2000, 5 ans après qu'elle l'ait été au Lycée, et, depuis, cet avantage féminin ne cesse de s'accroître.

Comme il a déjà été dit plus haut, ce phénomène n'est pas propre de l'Algérie. Dès le début des années 1990, la surreprésentation des filles dans l'enseignement supérieur prévaut dans presque tous les pays de l'OCDE. Dès 1990, l'écart entre sexes s'était inversé en faveur des femmes dans 5 pays sur 18 et en 2005 c'était le cas dans 16 pays sur 18 (Vincent Lancrin, 2008). Le même phénomène est aussi apparu Tunisie et au Maroc comme en Algérie au début des années 2000 (Abdeldjalil, 2009 ; Alami-Mchici, 2010 ; Locoh et Ouadah-Bedidi, 2010 ; Mahfoudh, 2010). Dans l'ensemble des pays arabes, en 2010, en moyenne, un étudiant sur deux était une femme (UNESCO, 2015). Alors qu'en 2000, seuls 5 pays arabes sur 23 avaient atteint (ou dépassé) la parité à l'université, ce nombre est passé à 7 en 2005 puis à 9 en 2010 et à 10 en 2011 (UNESCO, 2015). La parité a été atteinte dès 1999 à Bahreïn, au Koweït, au Liban, au Qatar, en Arabie Saoudite et au Soudan, suivis dès 2000 par l'Algérie, la Jordanie et la Tunisie (figure 4).

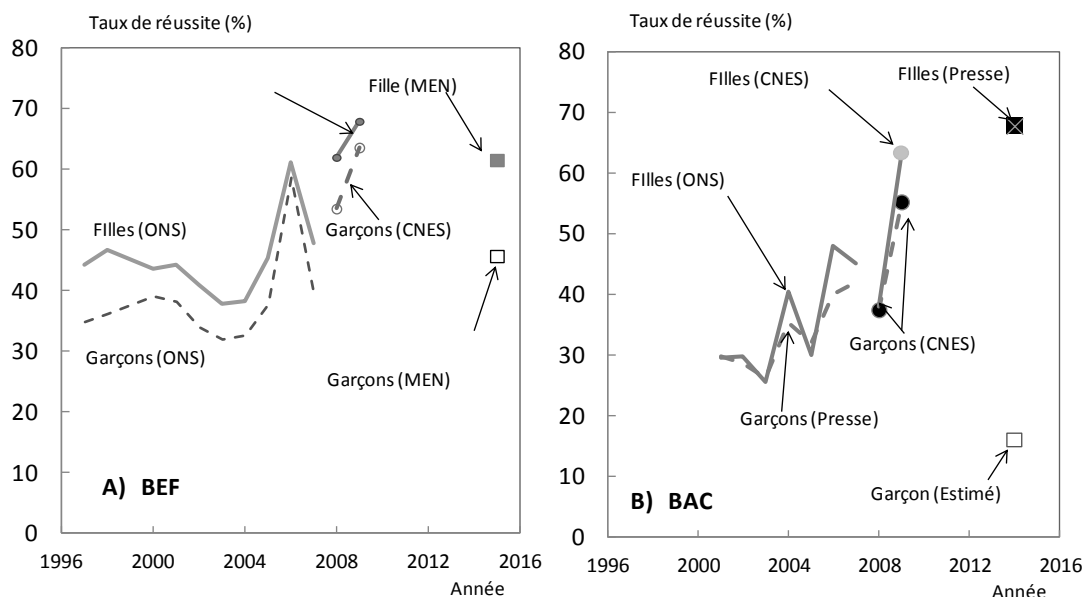


**Figure 4. Proportions de femmes parmi les étudiants dans l'enseignement universitaire dans quelques pays arabes de 2000 à 2010**

Source : (UNESCO, 2015), (CNES, 2006) pour l'Algérie (année 1999-2000) et (INS, 2005 et 2010) pour la Tunisie (années 2005 et 2010)

**a) Les filles réussissent mieux que les garçons au Lycée.**

Si aujourd'hui les filles sont plus nombreuses au lycée et à l'université c'est essentiellement grâce à leur taux de réussite plus élevés en fin de cycle précédent : 3<sup>e</sup> cycle primaire pour l'entrée au Lycée et cycle secondaire pour l'entrée à l'Université. Cette plus grande réussite des filles dans les études est longtemps restée obscure. Les données publiées par le Ministère de l'éducation ne permettaient pas de retracer de séries longues pouvant rendre compte de son apparition et de son évolution. Plus gênant encore, depuis 2007, aucune statistique n'est publiée sur les taux de réussite ni pour le Brevet d'enseignement fondamental (BEF), qui sanctionne les 9 années d'études (primaire + collège), ni pour le Baccalauréat. Pour suivre les tendances récentes de ces deux indicateurs, il faut se contenter des informations données d'année en année par la presse algérienne sur la base des résultats de ces deux épreuves proclamés par le Ministère de l'éducation nationale mais jamais publiés officiellement. On se rend alors compte que si en 2005 les taux de réussite au BEF avaient été de 38 % pour les filles contre 35 % pour les garçons, en 2015 ils ont été de 58 % pour les filles et de 42 % pour les garçons (figure 5A).



**Figure 5. A) Taux (%) de réussite au Brevet d'études Fondamentales (BEF) et B) Taux de réussite au Baccalauréat général (BAC) par sexe. Algérie, 1997 – 2015.**  
 Source : 1997 à 2007 ONS, différentes publications ; 2008-2009, CNES, document non publié ; 2014 Presse algérienne ; 2015, MEN

Pour le baccalauréat, l'évolution récente est encore plus catastrophique pour les garçons. En 2007, dernière année où le Ministère de l'éducation et l'Office national des statistiques ont publié des résultats par sexe, 61 % des bacheliers étaient des filles (soit seulement 39% de garçons !), malgré des taux de réussite assez proches, tant pour le baccalauréat général (43,7 % pour les filles contre 39 % chez les garçons) que pour le Baccalauréat technique (70 % contre 67,6 % respectivement). C'est que l'avantage des filles commence d'abord et avant tout par leur entrée plus massive au Lycée que celle des garçons. Mais depuis, la situation des garçons s'est dramatiquement détériorée en termes de succès au Bac. Il est vrai qu'aucune statistique n'est publiée depuis 2007, ni par l'ONS ni par le MEN, mais sans doute ceci explique-t-il cela. Les seuls chiffres disponibles sont les bribes d'informations publiés par la presse algérienne lors de la proclamation des résultats. Elles montrent que si la réussite des filles a continué à progresser de 2007 à 2014, elle s'est profondément dégradée pour les garçons. En 2013, 64 % des filles auraient réussi le Bac contre seulement 36 % des garçons. Et surtout, en 2014 la presse a fait état d'un taux de réussite national sexes confondus de 45,01 % ainsi que d'un taux exceptionnellement haut pour les filles de l'ordre de 67,61 %<sup>7</sup>. Plusieurs tentatives faites pour récupérer les informations sur le taux de réussite des garçons, le nombre de candidats et le nombre d'admis de chaque sexe auprès organismes officiels sont restées vaines. Toutefois, en s'appuyant sur des données par sexe publiées par la Presse sur le nombre de candidats inscrits en mai 2014 (APS, du 30-05-2014)<sup>8</sup>, il a été possible de reconstituer le nombre des filles admises au baccalauréat et d'en déduire celui des garçons. Le taux de réussite pour ces derniers paraît incroyable : seuls 14 % des garçons s'étant présentés au le baccalauréat auraient été admis. Au final, en 2014, 85 % des bacheliers auraient été des filles !

<sup>7</sup>Via [lexpressiondz.com](http://lexpressiondz.com) in Education News.

<sup>8</sup> Selon cette source le nombre total des candidats était de 657 026 dont 369 675 étaient des filles. En admettant dans un premier temps que tous les inscrits se sont présentés à l'examen, le taux de réussite obtenu pour les garçons était ainsi de 15,9%. Ensuite en nous basant sur la proportion des élèves qui se sont présentés à l'examen en 2015 (95% pour les filles et 90% pour les garçons), le taux de réussite des garçons de 2014 est tombé à 14 %.

Il est clair, que sans informations plus détaillées, aucune explication n'est envisageable pour expliquer une telle chute du taux de réussite des garçons : surestimation des taux officiels jusqu'en 2007 ? Erreurs dans les déclarations de la Presse ? Mais alors pourquoi les statistiques de base du Ministère ont-elles cessé d'être publiées depuis 2007 ?

**b) Prédominance des filles à l'université.**

Avec des taux de réussite au lycée aussi élevés et bien supérieurs à ceux des garçons, les filles arrivent nombreuses à l'université et les garçons beaucoup moins. En 2011/2012, sur 1 090 592 inscrits en *graduation*<sup>9</sup>, 60 % étaient des filles (ONS, 2013). D'à peine, 10 % en 1981-82 la proportion des filles en graduation a atteint les 50 % au début des années 1990 (Acherrar, 1996) et près de 60 % en 2010/11 (ONS, 2012). Elles investissent toutes les filières, même celles qui semblaient jadis réservées aux garçons. En post graduation, elles constituent la moitié des effectifs depuis une dizaine d'années contre 36 % en 1993/94. Certaines filières sont cependant beaucoup plus féminisées que d'autres : en 2010-2011 il y avait 148 filles pour 100 garçons en sciences de la nature et de la terre, 140 en lettres, 133 en sciences médicales.

En termes de diplômes, la réussite des filles est tout aussi flagrante. Depuis 2009-2010, toutes filières confondues, près de 2 diplômés sur 3 sont des filles. Dans certaines disciplines l'avantage féminin est massif : 65 % des diplômés en médecine tout comme en sciences humaines et sociales, 80 % en sciences de la nature et de la terre, 83 % en langues. Même en sciences exactes jadis presque exclusivement masculines, les filles ont rattrapé les garçons (68 %) en 2009/2010 et 70 % l'année suivante (tableau 4).

**Tableau 4. Part des filles dans les effectifs des étudiants universitaires et parmi les diplômés de l'enseignement supérieur selon les filières de 2004/05 à 2010/11**

	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
<b>Inscrits à l'université</b>	<b>56,9</b>	<b>56,1</b>	<b>57,6</b>	<b>58,5</b>	<b>58,5</b>	<b>58,7</b>	<b>58,8</b>
<b>Inscrits en graduation</b>	<b>57,4</b>	<b>56,7</b>	<b>58,3</b>	<b>59</b>	<b>59</b>	<b>59,3</b>	<b>59,5</b>
<b>Les diplômés de graduation</b>	<b>61,1</b>	<b>60,4</b>	<b>60,4</b>	<b>61,1</b>	<b>63,4</b>	<b>65</b>	<b>64,7</b>
Sciences Exactes	64	60,6	60,6	61,7	64,2	67,7	70,5
Sciences Appliquées	48,9	45,9	45,9	28,4	32,2	38,7	30,8
Technologie	37,2	35,9	35,9	36,6	34,8	36,2	35,9
Sciences Médicales	58	59,8	59,8	61,6	62,4	66,4	65,3
Sciences Vétérinaires	52,3	42,9	42,9	45	45,3	48,6	44,1
Sciences Nature / Terre	73,1	76,5	76,5	73	73,8	76,9	80
Sciences Sociales / Humaines	60,8	61,9	61,9	61,4	63,8	65,9	65
Lettres et langues	83,7	79,2	79,2	82,3	82	83,8	82,6

*Sources : ONS, d'après les statistiques du MESR. Années 2004/2005 et 2005/2006 (ONS, annuaire n° 26) ; Années 2007:2008 à 2010/2011 (ONS, annuaire n° 29)*

Mais cette extraordinaire montée des femmes aux niveaux d'instruction les plus élevés, avérée au niveau national, est-elle tout à fait générale ou ne cache-t-elle pas encore au contraire des disparités géographiques ?

**II. L'INVERSION DE L'INEGALITE ENTRE SEXES EST-ELLE GENERALE OU CACHE-T-ELLE DES DISPARITES GEOGRAPHIQUES ?**

Deux sortes de disparité géographiques seraient intéressantes à étudier : la différence villes-campagne, très liée au mode de vie et aux autres facteurs socioéconomiques, et les variations

<sup>9</sup> La graduation correspond au niveau licence du système LMD.

en fonction des circonscriptions administratives qui peuvent, elles, rendre davantage compte de l'influence de caractéristiques régionales. Malheureusement, les données permettant d'en prendre la mesure sont rares. Les statistiques ministérielles sur la réussite scolaire ne sont pas régionalisées. Les recensements<sup>10</sup> pourraient être une source importante d'information puisqu'on y pose des questions sur la « dernière classe suivie », la « situation individuelle » (avec une modalité « élève ou étudiant ») et « le diplôme obtenu le plus élevé ». Toutefois, les réponses à ces questions sont rarement publiées par âge, sexe et localisation géographique et la question du diplôme a même été supprimée au dernier recensement (2008). De plus, l'exploitation faite de la question sur la situation individuelle dans ce dernier recensement tout comme dans le précédent ne permet pas de mesurer la scolarisation au-delà de 14 ans. Finalement, pour la période récente, la seule question fournissant des données utilisables ici est celle sur la dernière classe suivie. Elle permet de calculer la part des personnes ayant reçu au moins une année d'enseignement « primaire » (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles), « moyen » (primaire 3<sup>e</sup> cycle), secondaire (Lycée) ou « supérieur » (université). Hélas, elle n'a pas été exploitée au niveau du milieu de résidence (urbain/rural). La source la plus récente à ce sujet est l'enquête Papfam de 2002. Pour comparer la situation récente à une situation plus ancienne, seul le recensement de 1987 (pour lequel des données ont été retrouvées en archives) est utilisable, pour des raisons de comparabilité<sup>11</sup> et d'accessibilité<sup>12</sup>.

### ***A) L'avantage féminin : un phénomène urbain***

Tant en ce qui concerne les taux de scolarisation (proportions d'élèves ou étudiants dans la tranche d'âges) que de niveau d'instruction atteint, l'avantage des femmes est non seulement récent mais presque exclusivement urbain.

#### ***a) Taux de scolarisation : de l'avantage rural masculin à l'avantage urbain féminin***

L'avantage des femmes n'étant flagrant qu'au-delà de l'âge de la scolarité obligatoire on s'intéressera ici aux trois tranches d'âge concernées : 15-19, 20-24 et 25-29 ans. Faute de mieux, le tableau 5 compare la situation observée au recensement de 1987 à celle révélée par l'enquête Papfam de 2002, pour ces trois groupes quinquennaux d'âges. En 1987, à 15-19 ans l'avantage masculin était massif en milieu rural près de 40 % des garçons étant scolarisés contre seulement 17 % des filles, soit un écart de près de 23 points. Avec des taux de scolarisation nettement plus forts (59 % et 52 % respectivement) l'avantage masculin était moindre mais encore très net en milieu urbain (7 points). Tant en milieu rural qu'en milieu urbain, cet écart absolu était naturellement beaucoup plus faible à 20-24 et 25-29 ans parce les taux étaient eux-mêmes beaucoup plus faibles. Mais en relatif, l'avantage masculin était tout aussi élevé, avec cependant une moindre différence entre villes et campagnes. Partout, l'avantage des hommes était patent aux âges correspondant normalement aux études universitaires.

Au contraire, en 2002, d'après l'enquête Papfam, la situation était devenue très différente en ville de ce qu'elle était encore à la campagne (Tableau 5). Si en milieu rural l'avantage masculin, bien que fortement réduit, demeurait dans les trois groupes d'âges, en ville, les filles poursuivaient désormais beaucoup plus que les garçons leurs études au-delà de l'âge obligatoire. A 15-19, le taux de scolarisation des filles était de 11 point supérieur au

---

<sup>10</sup> L'Algérie a réalisé 5 recensements 1966, 1977, 1987, 1998 et 2008.

<sup>11</sup> Le découpage administratif ayant changé au cours du temps, une analyse de l'évolution par wilaya de 1966 à 2008 est difficile.

<sup>12</sup> Les données pour le recensement de 2008 ont été publiées en 2011, celles de 1998 ne sont pas publiées et celles de 1987 ont été reconstituées par l'auteure à partir des archives non publiées de l'ONS.

celui des garçons. Et, fait remarquable, cela ne tenait pas seulement à la forte progression du taux féminin qui était passé de 52 à 63 % mais aussi à un recul du taux masculin, tombé de 59 à 52 %. Le succès des filles s'oppose donc à un échec des garçons, plus qu'à leur moindre succès. Et ce phénomène était également vrai à 20-24 ans (doublement du taux féminin, recul du taux masculin) et de même à 25-29 ans. Cependant la scolarisation à un âge donné ne signifie pas forcément l'acquisition du degré d'instruction qui correspond normalement à cet âge.

**Tableau 5. Taux de scolarisation (%) par sexe, groupe d'âge et lieu de résidence en Algérie en 1987 et en 2002**

	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Ecart (*)	Masculin	Féminin	Ecart (*)	Masculin	Féminin	Ecart (*)
<b>RGPH 1987</b>									
15-19	58,9	52,0	7,0	39,6	16,9	22,7	49,9	35,8	14
20-24	17,7	12,2	5,5	7,3	2,2	5,2	12,9	7,8	5
25-29	3,9	2,1	1,8	1,1	0,3	0,8	2,6	1,2	1
<b>Enquête PAPFAM 2002</b>									
15-19	52,3	63,4	-11,1	43,2	36,7	6,5	48,2	51,9	-4
20-24	16,9	23,9	-7,0	9,4	9,3	0,1	13,7	17,8	-4
25-29	3,5	3,5	0,0	1,5	0,8	0,7	2,8	2,4	0,4
(*) Ecart = Masculin - Féminin (en points de pourcentage)									
Source : 2002 : exploitation de l'enquête Pafpam par l'auteure (question 113 sur la situation individuelle du volet « ménage ») ; 1987 : exploitation par l'auteure des archives du recensement de 1987 (non publiées).									

**b) Niveau d'instruction atteint : confirmation de l'avantage urbain féminin**

Construit sur la base des réponses à la question « dernière classe suivie », le tableau 6 donne les écarts entre la proportion d'hommes ayant atteint un niveau d'instruction donné et celle des femmes ayant atteint le même niveau. En 1987, l'avantage était clairement aux hommes à tous les âges et pour les deux niveaux d'instruction ici distingués (« secondaire »<sup>13</sup> et « supérieur »<sup>14</sup>), tant en milieu urbain qu'en milieu rural. En 2002, l'avantage était déjà très nettement aux femmes en milieu urbain, aussi bien au niveau secondaire qu'au niveau supérieur, à tous les âges. Cet avantage était particulièrement grand au niveau secondaire à 15-19 ans. Ainsi, non seulement les filles de cet âge étaient nettement plus scolarisées que les garçons comme on l'a vu au tableau précédent, mais elles avaient beaucoup plus qu'eux acquis une instruction secondaire. Et, naturellement, au niveau supérieur, on voit que c'était le cas à 20-24 ans. Autrement dit, en milieu urbain, les femmes d'un groupe d'âge donné avaient beaucoup plus souvent que les hommes acquis le niveau d'instruction correspondant normalement à leur âge. De toute évidence, dès 2002, en ville, les filles réussissaient mieux leurs études que les garçons. Le tableau 6 montre aussi que même en milieu rural, les filles de 15-19 ans avaient déjà plus souvent que les garçons atteint le niveau secondaire (ou même le niveau supérieur), alors que ce n'était pas encore le cas aux âges plus élevés. Comparés à ceux du tableau 5, ces résultats montrent que si, encore en 2002, les filles rurales poursuivaient moins leurs études que les garçons au-delà de l'âge obligatoire elles avaient déjà plus qu'eux, à 15-19ans, un niveau d'instruction correspondant à leur âge.

<sup>13</sup> Personne ayant suivi au moins une année de Lycée.

<sup>14</sup> Personne ayant suivi au moins une année à l'Université.

**Tableau 6. Ecart de la proportion d'hommes ayant atteint un niveau d'instruction donné et celle des femmes ayant atteint ce même niveau, selon le lieu de résidence, en 1987 et en 2002**

	Urbain		Rural		Total	
	1987	2002	1987	2002	1987	2002
<b>Secondaire</b>						
15-19	2,3	-12,7	11,9	-1,7	6,6	-7,9
20-24	2,7	-4,6	8,6	4,9	5,2	-0,6
25-29	6,8	-1,7	7	12	6,9	4,3
<b>Supérieur</b>						
15-19	0,3	-4,1	0,4	-0,6	0,3	-2,5
20-24	4,2	-9	3,9	1,8	4	-4,5
25-29	5,3	-3	3,5	2,2	4,4	-0,7

*Source : 2002 : exploitation de l'enquête Papfam par l'auteure ; 1987 : exploitation des archives du recensement de 1987 (non publiées)*

### **B) L'avantage féminin : un phénomène fortement régionalisé**

Pour prendre la mesure de la diversité géographique de la différence hommes-femmes en matière d'instruction, on ne peut s'appuyer que sur la question posée sur la « dernière classe suivie » posée aux recensements de 1987 et de 2008<sup>15</sup>. Comme pour la différence urbain-rural, on distinguera tout simplement ici ceux qui ont acquis un niveau secondaire et ceux qui ont acquis un niveau supérieur. De plus, afin d'éviter de trop longs discours, concentrons-nous sur l'acquisition d'une instruction secondaire dans le groupe d'âge 15-19 ans où elle est normalement dispensée et sur l'acquisition d'une formation supérieure dans le groupe 20-24 ans où elle généralement censée prendre corps. Les données nécessaires n'étant disponibles qu'au niveau des wilayas, les analyses qui suivent portent sur les 48 wilayas que compte l'Algérie. Il s'agit de la circonscription administrative algérienne correspondant à peu près au département français. A ce niveau, le découpage n'a que très peu changé<sup>16</sup> entre 1987 et 2008 ce qui permet de dresser des cartes suffisamment comparables d'une époque à l'autre.

#### **a) Acquisition du niveau « secondaire » à 15-19 ans**

A 15-19 ans, en 1987, 28,7 % des hommes avaient fait au moins un an de lycée, contre 21,1 % des filles, soit un avantage masculin de 6,6 points. Vingt ans plus tard, au recensement de 2008, cette proportion avait chuté à 23,9 % pour les garçons et grimpé à 31,3 % pour les filles, inversant complètement la différence à l'avantage de ces dernières en portant la différence hommes – femmes à – 7,4 points de pourcentage. C'est cet indicateur qui sera mis en cartes ici pour en visualiser le relief géographique actuel (2008) et son changement depuis 1987.

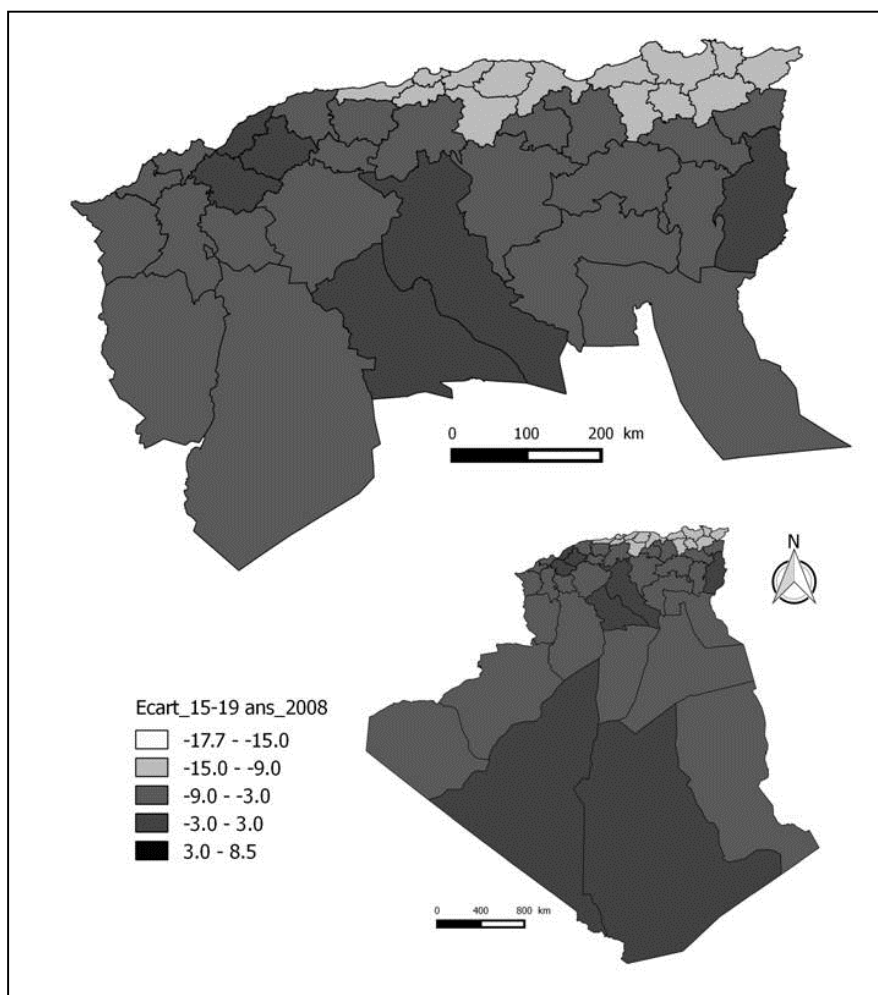
En 2008, dans 47 des 48 wilayas, la différence hommes – femmes est négative et pour la dernière, Djelfa, elle est nulle. On peut donc vraiment dire que le phénomène de l'inversion de l'avantage masculin au bénéfice des femmes a été général sur tout le territoire algérien. Il est toutefois loin d'être uniforme puisque dans 10 wilayas, la différence est inférieure à 5 points alors que dans 9 autres elle dépasse 10 points allant de 10,1 à 13,9 (annexe 2). Le

<sup>15</sup> L'exploitation du recensement de 2008 fournit les données géographiques nécessaires (ce qui n'est pas le cas pour la distinction urbain/rural). Fort heureusement, car l'enquête Papfam de 2002 n'aurait été d'aucun secours faute d'être représentative à ce niveau.

<sup>16</sup> Seule la région toute proche d'Alger a été modifiée.

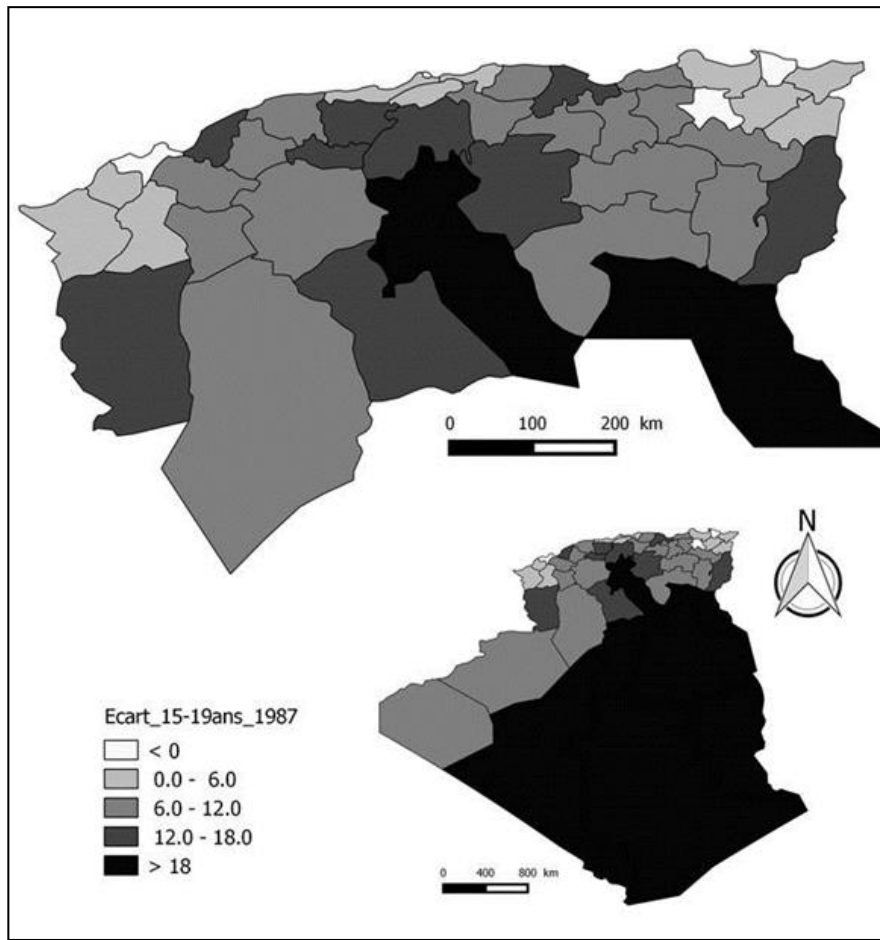
contraste géographique est très fort puisque les 14 wilayas où la différence est supérieure à 9 (Tizi Ouzou, Boumerdes, Constantine, Alger, Jijel, Blida, Guelma, Annaba, El-Tarf, Mila, Tipasa, Bejaia, Skikda et Bouira) s'alignent toutes dans un continuum allant de la wilaya d'Alger vers le Nord Est jusqu'à la frontière tunisienne : (figure 6).

En 1987, seules 4 wilayas donnaient un avantage de quelques points aux filles (Alger, Annaba, Constantine et Oran) tandis que dans 18 wilayas, l'écart était de plus de 9 points en faveur des garçons (annexe 3 et figure 7). Le relief des inégalités était donc le même qu'aujourd'hui, les filles étant moins défavorisées dans le Nord-Est que dans le reste du pays. Notons toutefois une nuance importante. Oran qui faisait partie des 4 wilayas où les filles dépassaient les garçons, n'est plus aujourd'hui dans le peloton de tête. Il semble qu'en 1987 le clivage était plus nettement urbain/rural (les 4 plus grandes villes contre le reste du pays) que régional. Aujourd'hui, il passe plus par l'opposition entre le Nord-Est (Algérois, Kabylie, Constantinois).



**Figure 6. Variations géographiques de l'écart entre les proportions (%) masculine et féminine de personnes de 15-19 ans ayant un niveau d'instruction secondaire (au moins un an de lycée au recensement) de 2008.**





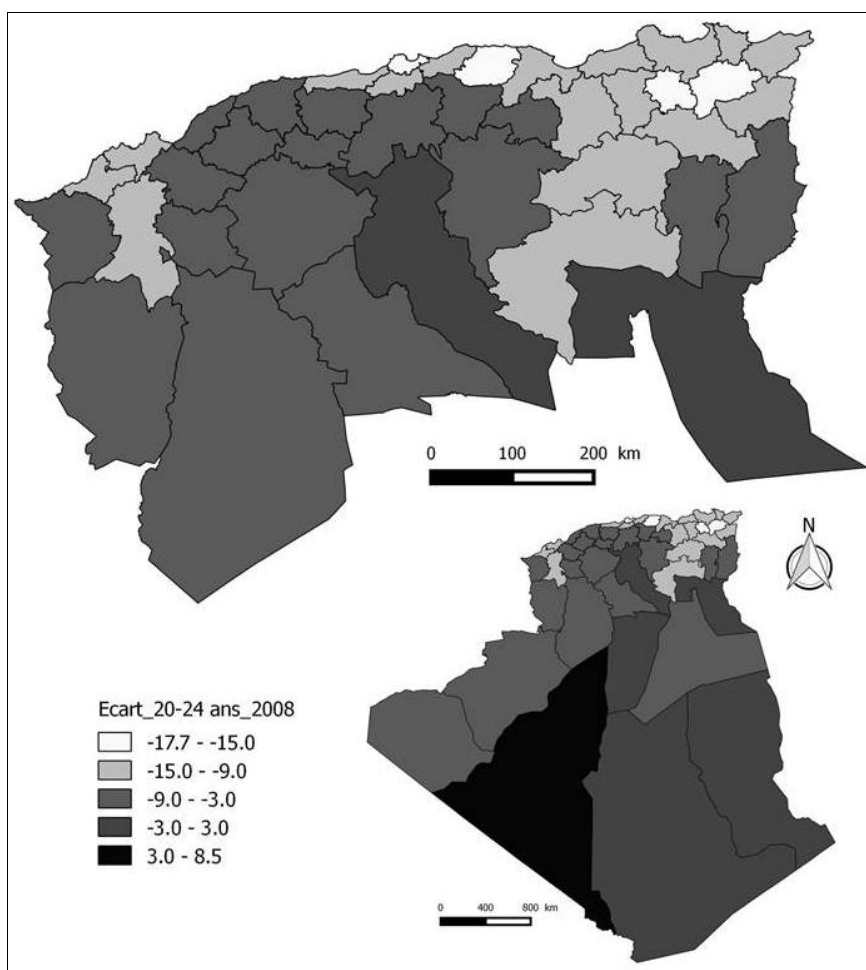
**Figure 7. Variations géographiques de l'écart entre les proportions (%) masculine et féminine de personnes de 15-19 ans ayant un niveau d'instruction secondaire (au moins un an de lycée) au recensement de 1987**

***b) Acquisition du niveau « supérieur » à 20-24 ans***

En 2008, au niveau de l'Algérie entière, à 20-24 ans, 15,2 % des hommes seulement avaient reçu au moins une année de formation universitaire, contre 24,4 % des femmes, soit un écart de 9,2 points de pourcentage en faveur des femmes (ONS, 2012). Une inversion spectaculaire, puisque, en 1987, ces proportions étaient de 9,8 % pour les hommes et 5,8 % pour les femmes, avec un écart de 4,0 points en faveur des hommes.

Le relief géographique de cet écart (figure 8) ressemble beaucoup à celui déjà observé pour l'instruction secondaire des 15-19 ans. Il est même doublement renforcé. D'une part, en niveau puisque pour quatre wilayas l'écart absolu dépasse 15 points. Et c'est d'autant plus spectaculaire que les proportions en cause sont nettement moindres. A Constantine, par exemple, où la proportion de fille ayant acquis une instruction secondaire à 15-19, était moitié plus forte que celle des garçons (36 contre 24 %), celle des filles de 20-24 ans ayant acquis une instruction supérieure est double de celle des garçons (36 contre 18 %). On note au passage que dans cette wilaya, les proportions de filles sont les mêmes pour le supérieur à 20-24 ans que pour le secondaire à 15-19 ans, ce qui pourrait indiquer que la plupart des filles ayant fait des études secondaires les poursuivraient par des études supérieures. Mais ce relief géographique de l'avantage féminin est aussi renforcé dans ce groupe d'âge en ce sens que davantage de wilayas se signalent par un avantage féminin très prononcé. Dans 21 des 48 wilayas, l'écart est en faveur des femmes par plus de 9 points (contre seulement 14 wilayas à

15-19 ans) tandis que 3 wilayas du Sud (Adrar, Ghardaia et Djelfa) donnent toujours un avantage aux hommes (contre aucune à 15-19 ans).



**Figure 8. Variations géographiques de l'écart entre les proportions (%) masculine et féminine de personnes de 20-24 ans ayant un niveau d'instruction supérieur (au moins un an à l'université) au recensement de 2008.**

#### VUE D'ENSEMBLE ET CONCLUSION

Depuis la fin des années 1990, les femmes algériennes apparaissent comme les grandes gagnantes de la politique active conduite par tous les gouvernements algériens successifs depuis l'indépendance pour rendre l'instruction accessible à tous. Comme en France l'instruction de base est gratuite et obligatoire jusqu'à 16 ans et les structures d'enseignement secondaire et supérieures sont largement accessibles au moindre coût. Cette politique a toujours été soucieuse de non discrimination entre les sexes et son premier résultat, attendu, a permis de donner aujourd'hui une instruction de base à presque tous les enfants, garçons et filles, et d'offrir à ces dernière la possibilité de rattraper le retard considérable dont elle souffraient au lendemain de l'Indépendance. Ce qui n'était nullement prévu, en revanche est que depuis près de 20 ans plus de filles que de garçons entrent au Lycée et qu'il en va de même pour l'université depuis une quinzaine d'année. Certes, ce phénomène a d'abord été le propre des villes et de quelques wilayas leaders du développement économique, mais il a très rapidement gagné les campagnes et diffusé à travers tout le territoire. Partout, les filles sont plus assidues que les garçons à poursuivre leurs études au-delà de l'âge de l'instruction obligatoire.

Mieux, non seulement les filles fréquentent désormais plus lycées et universités que les garçons, mais elles réussissent davantage qu'eux dans leurs études, et cela, semble-t-il, dès l'école primaire. En cours de scolarisation, quelque soit le groupe d'âge, elles ont plus souvent que les garçons le niveau d'instruction correspondant théoriquement à leur âge. Plus que les garçons elles obtiennent leur Brevet d'enseignement fondamental, leur Baccalauréat ou leur graduation universitaire. Plus étonnant encore, au niveau des études secondaires, non seulement la progression des filles a été fulgurante, mais celle des garçons a cédé la place à une régression. La situation est telle que depuis 2007 le Ministère de l'éducation nationale a cessé de publier les données permettant de calculer les taux de réussite au bac.

On ne peut, certes, que se réjouir de l'accès massif des femmes algériennes à des niveaux d'instruction élevés et même souhaiter que cette tendance s'amplifie. Mais la détérioration, non seulement relative, mais également absolue de la formation des hommes ne peut qu'inquiéter. Il serait urgent d'essayer d'en comprendre les raisons tout en s'efforçant d'en mesurer les conséquences possibles. Cet objectif dépasse évidemment celui du présent article. On ne peut ici qu'évoquer quelques hypothèses.

Côté causes, on peut évidemment affirmer d'emblée qu'une partie de l'explication du progrès féminin tient à leur plus grande réussite scolaire : réussissant mieux elles ont davantage et l'envie de poursuivre et les arguments pour qu'on ne les dissuade pas. Mais d'autres facteurs interviennent certainement, avec au premier chef, l'évolution des mentalités familiales. Et puis, il faudrait aussi pouvoir comprendre pourquoi les filles réussissent. Et naturellement, a contrario, pourquoi les garçons échouent. Pourquoi sont-ils si tôt et si souvent démotivés ? Ont-ils en concurrence d'autres ambitions ?

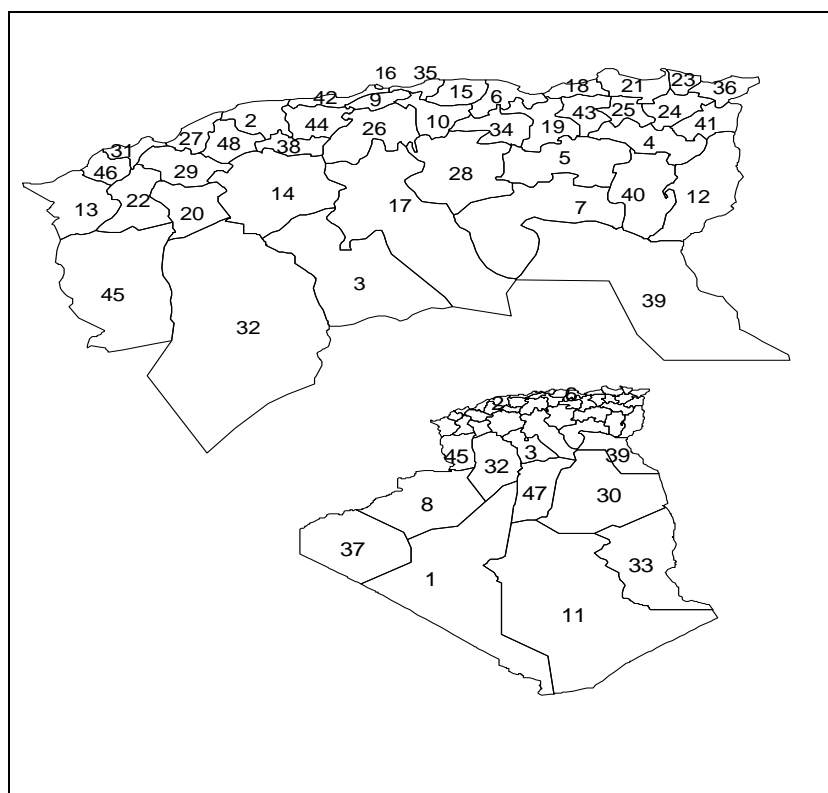
Quant aux conséquences, elles posent sans doute encore plus de questions auxquelles il est difficile de répondre. Comment les hommes de demain, moins instruits que les femmes de leur génération, et ces mêmes femmes, plus instruites qu'eux, vivront-ils leurs relations de genre en général et leurs relations matrimoniales en particulier ? Alors même qu'ils sont issus d'une société encore largement dominée par un principe ancestral de supériorité masculine. Principe qui pousse assez clairement aujourd'hui encore les hommes à préférer épouser des femmes moins instruites qu'eux. On pourrait certes espérer que le phénomène oblige justement à améliorer les relations de genres existantes. Qu'il permette aux femmes d'avoir une vie conjugale et familiale sans sacrifier leur carrière professionnelle. Mais on peut tout aussi bien craindre qu'il ne les exacerbe, ou, du moins que leur évolution ne se fasse pas sans violence. Toutes ces questions pourraient être abordées dans un prochain article même s'il est peu probable qu'elles y trouvent toutes une réponse.

## **Bibliographie**

- Constitution du 10 septembre 1963, portant sur les droits fondamentaux  
Ordonnance n°76-35 du 16 avril 1976, modifiée et complétée, portant organisation de l'éducation et de la formation.
- MEN [2008], « Loi d'orientation sur l'éducation nationale n° 08-04 du 23 janvier 2008 ». Alger, Ministère de l'Education Nationale, N° spécial, 60 pages.
- Acherrar, [1996], (à compléter)
- CENEAP, [2000], « Femmes et hommes en Algérie. Image statistique ». Etude nationale sur le genre. Rapport final. Alger, Centre national d'études et d'analyse pour la population. 187 p.
- CNES, [2005], Rapport national sur le développement humain Alger, Conseil national économique et social, 117 p.
- CNES, [2006], Rapport national sur le développement humain Alger, Conseil national économique et social, 102 p.
- CNES, [2011]: « Education-Formation » Tableaux statistiques, non publiés, fournis à l'auteure (14 pages.)
- CNRES, [1974], « Etude statistique nationale de la population. » Résultats de l'enquête démographique. I

- Structures. Série 2, Volume 4, Oran, Commissariat national aux recensements et enquêtes statistiques, 358 p.
- CNRES, [1979], « Annuaire statistique de l'Algérie », Résultats 1977-78 », Alger, Commissariat national aux recensements et enquêtes statistiques, 379 pages+ Annexes (XIII pages).
- Education News, [2014], « Bac en Algérie, taux de réussite chez les filles, 67,61% », Alger, 4 juillet 2014. Consulté en novembre 2015.
- MEN, [2015], « Taux de réussite à l'examen du Brevet d'enseignement Moyen session 2015 », Alger, Ministère de l'Éducation Nationale : [www.education.gov.dz/fr/taux-de-reussite-a-lexamen-du-brevet-denseignement-moyen-session-2015/](http://www.education.gov.dz/fr/taux-de-reussite-a-lexamen-du-brevet-denseignement-moyen-session-2015/) (page web consultée 4 novembre 2015)
- CNRP, [1967], « Recensement général de la population et de l'habitat 1966 » Exploitation par sondage. Volume 1, Oran, Commissariat national aux recensements et enquêtes statistiques, 291 p
- DGPEE, [1965]: Annuaire statistique de l'Algérie, Nouvelle série. Premier volume. 1963-1964. Alger, Direction générale du plan et des études économiques, 372 p.
- Kocoglu, Y. [2014]: « Formation et emploi des jeunes dans les pays méditerranéens » ; Fiche pays système d'éducation et de formation : Algérie. Marseille, OCEMO, 11p.
- INS, [2001]: Annuaire statistique de la Tunisie, Année 2001. Tunis, Institut national de la statistique, 293 p. Annuaire n°44
- INS, [2011]: Annuaire statistique de la Tunisie, Année 2006-2010. Tunis, Institut national de la statistique, 351 p. Annuaire n°53.
- Lévy M.-L., [1981], « Garçons et filles à l'école », *Population et sociétés*, n° 151, p. 1-3
- ONS, [1989], « Recensement général de la population et de l'habitat – 1987–. Données synthétiques » Alger, ONS, 180 p. (Coll. Statistiques, n° 16, série Analyse).
- ONS, [1993], « Recensement général de la population et de l'habitat de 1987. Données synthétiques par Wilaya. » Alger, ONS, 180 p. (Coll. Statistiques, n° 54, série Résultats Volume n° 05).
- ONS, [1993], Données synthétiques par wilaya. Recensement général de la population et de l'habitat Mars 1987. Alger, Office national des statistiques, 153 p. Collections statistiques n°54.
- ONS, [1994], « Enquête Algérienne sur la Santé de la Mère et de l'Enfant, 1992 ». Rapport principal. » Alger, ONS, 256 p.
- ONS, [1998], « Démographie algérienne 1997 », Alger, Office national des statistiques, 8 p. (Données statistiques, n° 277)
- ONS, [1999], « Recensement général de la population et de l'habitat 1998. Les principaux résultats du sondage au 1/10<sup>ème</sup>. » Alger, ONS, 180 p. (Coll. Statistiques, n° 80, série Résultats n° 01).
- ONS, [2001], « Annuaire statistique de l'Algérie, résultats 1997/1999. » Alger, Office national des statistiques, 372 p. (Annuaire n°19).
- ONS, [2004], « Enquête Algérienne sur la Santé de la famille, 2002 ». Rapport principal. » Alger, ONS, 374 p.
- ONS, [2009], RGPH 2008. « Les principaux résultats du sondage au 1/10<sup>ème</sup> ». Alger, Office national des statistiques, 189 p. Collections statistiques, Série S, statistiques sociales, n°142.
- ONS, [2011], « Education et scolarisation en Algérie à travers les résultats du RGPH 2008 ». Résultats par wilaya. Alger, Office national des statistiques 173 p. (Collections statistiques, Série S, statistiques sociales, n° 157).
- ONS, [2012], « Rétrospective 1960-2011 ». Chapitre 6 : Education. Publication disponible sur le site de l'ONS, PDF. Office national des statistiques, Alger, 249 p.
- ONS, [2013], Annuaire statistique de l'Algérie, résultats 2009-2011. Alger, Office national des statistiques, 372 p. Annuaire n°29.
- OUADAH-BEDIDI Zahia [2004], « Baisse de la fécondité en Algérie : Transition de développement ou transition de crise ? » Sous la dir. de Thérèse Locoh. - Paris, 2004. - 2 vol. (XXXIII-710) p.
- UNESCO, [2015], site internet (<http://www.uis.unesco.org>), consultation du 27 oct 2015»
- UNICEF, [2014], « Algérie, rapport national sur les enfants non scolarisés ». Alger, Unicef, 103 p.

**Annexe 1**  
**Découpage de l'Algérie en 48 wilayas prévalant lors des recensements de 1987<sup>17</sup> et 2008**



<sup>17</sup> En notant toutefois que de 1987 à 2008, la wilaya d'Alger s'est agrandie de l'adjonction de quelques communes dépendant antérieurement de ses wilayas limitrophes (Tipaza, Blida et Boumerdes).

Annexe 2 : Pourcentage d'hommes et femmes ayant le niveau d'instruction secondaire et supérieur selon le groupe d'âge, le sexe et la wilaya aux recensements de 1987 et de 2008

code	Wilaya	2008						1987		
		Secondaire à 15-19			Supérieur à 20-24			Secondaire à 15-19		
		Hommes	Femmes	Ecart	Hommes	Femmes	Ecart	Hommes	Femmes	Ecart
1	Adrar	29,1	29,2	-0,1	18,5	15,4	3,1	22	36	23,9
2	Chlef	23,1	27,8	-4,7	13	21,1	-8,1	12	29	9,9
3	Laghouat	33,9	35,8	-1,9	19,3	23,4	-4,1	27	36	12,7
4	Oum El Bouaghi	23,9	31,5	-7,6	13,4	23,5	-10,1	21	27	6,4
5	Batna	24,3	31,7	-7,4	16,4	27,2	-10,8	13	25	9,4
6	Bejaia	23,3	32,5	-9,2	18,1	27,3	-9,2	17	29	17,6
7	Biskra	21,8	29,2	-7,4	15	24,5	-9,5	20	39	11,3
8	Bechar	26,9	35,3	-8,4	15	22,8	-7,8	16	24	9,9
9	Blida	21,2	32,2	-11	14,8	26,2	-11,4	21	27	5,3
10	Bouira	25,1	34,1	-9	15,9	24,5	-8,6	30	28	8,9
11	Tamanrasset	19,8	20,6	-0,8	11,7	12,6	-0,9	13	21	26,7
12	Tébessa	27,5	29,3	-1,8	14	19,7	-5,7	12	31	14
13	Tlemcen	27,2	32,8	-5,6	18	23,6	-5,6	19	26	5,5
14	Tiaret	23,5	29,4	-5,9	11,8	20,2	-8,4	10	29	6,7
15	Tizi Ouzou	22,9	36,8	-13,9	15,9	32,1	-16,2	44	37	6,6
16	Alger	25,5	37,3	-11,8	18,1	34	-15,9	6	30	-6,6
17	Djelfa	27,3	27,3	0	14,9	13,8	1,1	18	26	18,8
18	Jijel	20,8	32,4	-11,6	15,8	28,7	-12,9	24	27	8,8
19	Sétif	20,2	29	-8,8	13	22,6	-9,6	16	25	6,8
20	Saida	24,2	30	-5,8	14,5	21,4	-6,9	11	23	9,2
21	Skikda	19,6	28,7	-9,1	16,1	29,8	-13,7	12	38	4,7
22	Sidi Bel Abbes	27,9	33,9	-6	15,4	24,5	-9,1	15	29	5,1
23	Annaba	29,9	40	-10,1	20,8	35,7	-14,9	17	27	-6,1
24	Guelma	25,8	36,4	-10,6	14,4	30,4	-16	26	32	2,8
25	Constantine	23,8	36,3	-12,5	18,2	35,9	-17,7	19	32	-1,6
26	Médéa	22,9	28,8	-5,9	13,8	20,4	-6,6	16	24	12,2
27	Mostaganem	22,6	23,4	-0,8	13,2	17,1	-3,9	9	34	12
28	M'sila	22,3	28,6	-6,3	13,1	18	-4,9	19	24	17,7
29	Mascara	22,1	24,6	-2,5	14,1	19,1	-5	25	29	7,7
30	Ouargla	23,8	30,6	-6,8	17,1	22,8	-5,7	16	28	19,3
31	Oran	22,7	30,9	-8,2	16,2	25,6	-9,4	22	28	-0,5
32	El Bayadh	24,4	30	-5,6	16,3	23,1	-6,8	30	29	11,8
33	Illizi	15,1	20	-4,9	8	10,1	-2,1	17	41	24,6
34	Bordj B. Arreridj	27,5	34,3	-6,8	15,1	23,1	-8	21	31	7,3
35	Boumerdes	17,8	30,7	-12,9	11,2	25,4	-14,2	20	32	1,7
36	El Tarf	26,1	36,1	-10	12,2	26,6	-14,4	24	34	2,1
37	Tindouf	20,1	26	-5,9	11,5	14,7	-3,2	22	28	8,2
38	Tissemsilt	25,5	29	-3,5	14,1	22,2	-8,1	25	26	12,4
39	El Oued	25,3	31,2	-5,9	15,9	17,9	-2	26	27	18,8
40	Khenchela	29,2	34,2	-5	16,2	25,1	-8,9	21	33	11,9
41	Souk Ahras	25,3	31	-5,7	13,1	25,8	-12,7	18	27	4,5
42	Tipaza	19,5	28,8	-9,3	13,3	25	-11,7	15	33	0,6
43	Mila	21,7	31,4	-9,7	14,6	25,9	-11,3	17	24	7,3
44	Ain Defla	21,7	26,3	-4,6	12,8	20,9	-8,1	27	29	12,4
45	Naama	25,8	30,6	-4,8	15	18,7	-3,7	11	23	13,2
46	Ain Temouchent	25,4	33,4	-8	14,1	24,4	-10,3	21	30	0,2
47	Ghardaïa	28,2	35,2	-7	18,7	16,9	1,8	26	27	24,4
48	Relizane	24,9	26,5	-1,6	15,3	18,9	-3,6	36	30	8,5
	Algérie	23,9	31,3	-7,4	15,2	24,4	-9,2	28,7	22,1	6,6
	max	33,9	40	0	20,8	35,9	3,1	0,44	0,41	26,7
	min	15,1	20	-13,9	8	10,1	-17,7	0,06	0,21	-6,6